



## **Réforme du collège – NON à la disparition programmée de l'allemand de l'enseignement en France**

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre de l'Education Nationale, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,

Nous attirons votre attention sur les conséquences désastreuses qu'aurait le projet de réforme du collège présenté, non seulement sur le niveau de maîtrise des langues étrangères, mais aussi sur le nombre de germanistes en France.

Le saupoudrage d'heures d'enseignement des langues vivantes ne permet pas d'acquérir les automatismes indispensables à une bonne maîtrise de la langue : **Pour progresser, il faut 3 heures minimum par semaine, que ce soit au collège ou au lycée !**

**Les engagements bilatéraux entre la France et l'Allemagne, réaffirmés par vous le 22 janvier 2013, doivent être respectés** : la France manque de germanistes et l'allemand constitue un atout dans la recherche d'emploi et la construction européenne.

**Sans les classes bilangues et les classes européennes de collège, vous condamneriez à terme les classes européennes de lycée, les sections Abibac, les échanges individuels et collectifs, ainsi que les efforts et l'existence même du Secrétariat Franco-Allemand pour les échanges en formation professionnelle, de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, de l'Université Franco-Allemande !**

C'est pourquoi **nous demandons** pour l'avenir de la jeunesse de notre pays et pour la crédibilité de nos engagements internationaux :

1. **Le maintien du dispositif bilangue tel qu'il existe actuellement avec au moins 3 heures hebdomadaires pour chaque langue**, que ce soit pour assurer la continuité ou pour commencer l'allemand en 6°.
2. **Le maintien du dispositif des classes européennes en collège avec une dotation fléchée de 2 heures hebdomadaires pour chacune des deux années de collège**, avec un prolongement au lycée par un renforcement linguistique et une discipline non linguistique enseignée en langue vivante.
3. **De ne pas généraliser la 5°LV2 à moyens constants**, soit 2 heures hebdomadaires sur 3 ans au lieu de 3 heures hebdomadaires sur 2 ans - ce qui aurait comme effet que la langue soit moins bien maîtrisée qu'avec le système actuel !

Signataires :

Thérèse Clerc, Présidente de l'ADEAF

**A**ssociation pour le **D**éveloppement de l'**E**nseignement de l'**A**llemand en **F**rance